

# Intervention propalestinienne lors du conseil communal de Charleroi

## Contexte

- **Date et lieu :** La séance du **conseil communal de Charleroi du 23 juin 2025** a été particulièrement suivie. Plusieurs interpellations citoyennes étaient prévues – l'une provenait de la **Plateforme Charleroi-Palestine**. Le conseil a également débattu d'une **motion PS-PTB-Engagés** dénonçant les exactions israéliennes et appelant au boycott de certaines entreprises <sup>1</sup>.
- **Objet de l'interpellation :** La Plateforme dénonçait la participation de Charleroi à un consortium européen où étaient invités des représentants israéliens pour présenter la ville de **Beer Sheva**. Ses membres estimaient qu'il s'agissait d'un « greenwashing » des crimes israéliens. À la suite des protestations, la ville a renoncé à l'invitation et a même hissé le drapeau palestinien sur la façade de l'hôtel de ville <sup>2</sup>.
- **Déroulement :** La vidéo officielle de la Ville (accessible via le site Charleroi-Palestine) montre que **Mohamed Moussaoui**, représentant de la Plateforme, a rappelé que le droit international reconnaissait aux peuples colonisés le droit de résister « y compris par les armes ». Il a ajouté que condamner la résistance palestinienne, qu'elle prenne la forme du **Hamas** ou d'autres factions, reviendrait « à nier ce droit fondamental » <sup>3</sup>.

## Déclaration finale et slogan

- Dans sa réplique, le représentant a conclu par le slogan « **Free Palestine, du fleuve à la mer** » et par « **La Palestine vaincra** » <sup>4</sup>. Ce slogan, utilisé de longue date par des militants pro-palestiniens, est fortement critiqué par certains observateurs car il est interprété comme un appel à la disparition d'Israël. La prise de parole a également inclus des termes très durs qualifiant Israël de colonie, d'« État commettant génocide, éducide et écocide » <sup>5</sup>.

## Réactions politiques et accusations d'« apologie du terrorisme »

- **Député MR Denis Ducarme :** Le chef de groupe MR au conseil et député fédéral a dénoncé une « apologie du Hamas et du terrorisme ». Dans un communiqué du **Mouvement Réformateur**, il explique qu'un représentant de la plateforme, membre du réseau **Samidoun** (lié au FPLP, organisation reconnue comme terroriste par l'UE), a justifié le recours aux armes par des groupes comme le Hamas. Ducarme considère cela comme une **incitation indirecte à commettre des actes terroristes** et annonce qu'il saisira le procureur du roi de Charleroi et le parquet fédéral <sup>6</sup>. Le communiqué indique que le ministre de l'intérieur **Bernard Quintin** a décidé d'intégrer certaines associations radicales dans la base de données coordonnée T.E.R., « afin qu'elles soient suivies par les services de sécurité » <sup>7</sup>.
- **Article de 21News :** Ce média décrit la prise de parole comme une « interpellation pro-Hamas ». Il rappelle que le représentant a déclaré que « condamner la résistance palestinienne, qu'elle prenne la forme du Hamas ou d'autres factions, reviendrait à nier ce droit fondamental à la lutte et à l'émancipation » <sup>8</sup>. 21News précise que certains élus socialistes et centristes ont applaudi ce discours et que la scène a déclenché un tollé du côté du MR <sup>9</sup>.

- **Tribune Juive** : Cette tribune très critique de l'interpellation rapporte que la séance avait « des allures de meeting du Hamas » avec des drapeaux palestiniens et des slogans « Free Free Palestine ». Elle cite de longs extraits du discours, incluant la conclusion « Free Palestine, du fleuve à la mer. La Palestine vaincra » <sup>4</sup> et insiste sur le fait que ce slogan est vu par ses détracteurs comme un appel à la destruction de l'État d'Israël.

## Appels à impliquer la Sûreté de l'État

- **Ministre de l'Éducation Caroline Degryse** : Des articles pédagogiques du site MotsActu, qui s'inspirent d'articles de presse francophone, expliquent les réactions à la polémique. Ils indiquent que **Caroline Degryse**, ministre de l'Éducation (Les Engagés) et présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a demandé un rapport à la Sûreté de l'État concernant l'intervenant, lequel est aussi formateur dans l'enseignement public <sup>10</sup> <sup>11</sup>. Cette demande visait à vérifier si l'orateur posait un risque de radicalisation. Les articles soulignent que l'administration de Charleroi avait vérifié l'identité de l'intervenant et le texte soumis, mais que les propos controversés n'y figuraient pas <sup>12</sup>.
- **Autres élus** : La presse accessible ne mentionne pas clairement une élue locale ayant annoncé « alerter la Sûreté de l'État » lors de la séance. Les comptes-rendus consultés rapportent surtout la réaction du député **Denis Ducarme** (MR) et la demande de la ministre **Caroline Degryse**.

## Suites judiciaires et politiques

- **Plainte et législation** : Denis Ducarme a annoncé vouloir porter l'affaire en justice et saisir le procureur afin de poursuivre les auteurs pour apologie du terrorisme. Le communiqué MR insiste sur la nécessité d'appliquer et de renforcer les lois contre la radicalisation <sup>13</sup>.
- **Motion votée** : Malgré la polémique, le conseil communal a adopté à une large majorité la motion PS-PTB-Engagés condamnant les exactions israéliennes et appelant à la rupture de relations avec les entreprises complices <sup>14</sup>. Le groupe MR s'est abstenu et Denis Ducarme a voté contre.
- **Suivi par les services de sécurité** : Le ministre de l'intérieur a déclaré que certaines associations radicales seraient insérées dans la base de données T.E.R. pour être suivies par les services de sécurité <sup>7</sup>.

## Analyse

1. **Sur le contenu de l'intervention** : Le discours de la Plateforme Charleroi-Palestine s'inscrit dans une vision militante du conflit israélo-palestinien. Il condamne l'État d'Israël et justifie la résistance palestinienne y compris sous sa forme armée <sup>3</sup>. Pour ses opposants, l'utilisation du slogan « du fleuve à la mer » et la référence positive au Hamas dépassent la simple solidarité et constituent une apologie du terrorisme. Les vidéos de l'intervention confirment ces formules.
2. **Sur les réactions** : Les réactions politiques montrent une fracture. À gauche, les élus PS, PTB et Engagés ont majoritairement soutenu la motion et certains ont applaudi le discours. À droite, le MR et des commentateurs libéraux ou proches des organisations juives ont exprimé leur indignation.
3. **Sûreté de l'État** : Les sources disponibles signalent une demande de rapport adressée à la Sûreté de l'État par **Caroline Degryse**. Cela semble correspondre à ce dont se souvient l'utilisateur (« alerter la Sûreté de l'État »). Aucune source accessible n'indique qu'une conseillère communale de Charleroi ait elle-même prononcé cette phrase lors de la séance.

## Conclusion

Le conseil communal de Charleroi du 23 juin 2025 a donné lieu à une interpellation citoyenne très controversée. Le représentant de la **Plateforme Charleroi-Palestine** a dénoncé les crimes d'Israël et invoqué le droit des Palestiniens à résister, concluant par le slogan « **Free Palestine, du fleuve à la mer** »<sup>4</sup>. Cette intervention a été saluée par certains élus, mais a provoqué une réaction virulente du MR. Le député **Denis Ducarme** a dénoncé une apologie du terrorisme et a annoncé des actions judiciaires<sup>6</sup>.

Des sites pédagogiques relatent qu'en réponse à la polémique, la **ministre de l'Éducation Caroline Degryse** (Les Engagés) a **demandé un rapport à la Sûreté de l'État** pour vérifier le parcours du citoyen impliqué<sup>10</sup>. À ce jour, aucune preuve n'a été trouvée dans les sources accessibles indiquant qu'une élue locale a directement annoncé, pendant la séance, qu'elle « alerterait la Sûreté de l'État » ; cette phrase semble plutôt refléter les démarches de la ministre ou des autorités régionales.

---

<sup>1</sup> <sup>2</sup> <sup>3</sup> <sup>14</sup> A propos du débat sur la Palestine au conseil communal de Charleroi - Gauche anticapitaliste

<https://www.gaucheanticapitaliste.org/a-propos-du-debat-sur-la-palestine-au-conseil-communal-de-charleroi/>

<sup>4</sup> <sup>5</sup> Charleroi, c'est Gaza-sur-Sambre. Par Joël Rubinfeld - Tribune Juive

<https://www.tribunejuive.info/2025/07/01/charleroi-cest-gaza-sur-sambre-par-joe-l-rubinfeld/>

<sup>6</sup> <sup>7</sup> <sup>13</sup> L'apologie du terrorisme n'a sa place ni dans nos institutions, ni dans nos rues - MR

<https://www.mr.be/lapologie-du-terrorisme-na-pas-sa-place-dans-nos-institutions/>

<sup>8</sup> <sup>9</sup> aLe conseil communal de Charleroi "irrémédiablement sali" après l'interpellation pro-Hamas - 21News

<https://www.21news.be/le-conseil-communal-de-charleroi-irremediablement-sali-apres-linterpellation-pro-hamas/>

<sup>10</sup> Charleroi : Réactions face aux propos sur Free Palestine jugés inacceptables – Lecture B1 avec vocabulaire expliqué | MotsActu

<https://motsactu.com/news/charleroi-propos-de-free-palestine-juges-intolerables-p/b1>

<sup>11</sup> <sup>12</sup> Débat sur Israël et Palestine à Charleroi : enjeux et perspectives éducatives – Lecture B2 avec vocabulaire expliqué | MotsActu

<https://motsactu.com/news/propos-controverses-a-charleroi-israel-palestine-et-re/b2>